

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

AUDIPICA
Société à responsabilité limitée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 274 et 302 avenue Bernard Long – ZI les Consacs
83170 BRIGNOLES

DÉCISION UNANIME DES ASSOCIÉS
DU 16 SEPTEMBRE 2026

Les Soussignés :

- **Madame Florie PICANO,**
- **La société EURL SUZANNIE,** représentée Monsieur Frédéric AUDIBERT, en sa qualité de gérant,

agissant en qualité de seuls associés de la société à responsabilité limitée AUDIPICA au capital de 2 000 euros, dont le siège social est 274 et 302 avenue Bernard Long – ZI les Consacs - 83170 BRIGNOLES, et dont les statuts ont été établis par acte sous signature privée en date du 16 septembre 2026,

Ont, d'un commun accord, procédé à la nomination du premier gérant de la Société.

NOMINATION DU PREMIER GÉRANT :

Les associés décident, à l'unanimité, de nommer en qualité de gérant de la Société, pour une durée illimitée :

Madame Florie, Isabelle, Frédérique PICANO,

Née le [REDACTED] 12^{ème} [REDACTED]

De nat[REDACTED]

POUVOIRS DU PREMIER GERANT :

Madame Florie PICANO disposera, conformément aux statuts, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société et pour la représenter à l'égard des tiers.

ACCCEPTATION DES FONCTIONS :

Madame Florie PICANO accepte les fonctions de gérant qui viennent de lui être confiées. Elle déclare n'exercer aucune autre fonction, ni être frappée d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

REMUNERATION DU MANDAT :

En rémunération de ses fonctions, Madame Florie PICANO aura droit à une rémunération dont les modalités seront fixées lors de la prochaine délibération de l'Assemblée Générale des associés.

Les cotisations personnelles obligatoires et facultatives assises sur sa rémunération en qualité de gérant seront prises en charge par la Société.

Toutefois, elle aura droit sur présentation de justificatifs au remboursement de ses frais de représentation et de déplacements.

POUVOIRS POUR L'ACCOMPLISSEMENT DES FORMALITES :

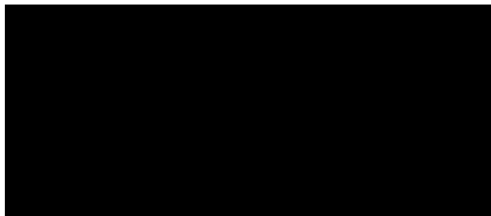
Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'originaux ou de copies des présentes en vue de l'accomplissement de toutes formalités légales de dépôt et de publicité.

Signé électroniquement

Le 16 septembre 2026

Madame Florie PICANO

Bon pour acceptation des fonctions de gérante



La société EURL SUZANNIE

Représentée par Monsieur Frédéric AUDIBERT

